

**BONNE
ANNÉE
2010!**

LE POINT DE CHUTE

BULLETIN DE LIAISON POUR SUIVRE LE COURANT
VOL.9 N° 1 – JANVIER 2010



MOT DU PRÉSIDENT

Tout d'abord, comme le veut la coutume, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010, qu'elle soit remplie de bonheur et de santé! Que vos projets se réalisent, pour vous et votre entourage.

En ce début d'année, laissez-moi le plaisir de vous annoncer l'acceptation du Plan directeur de l'eau de la rivière Rimouski. La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, nous a fait parvenir en début janvier l'attestation gouvernementale qui vient couronner tant d'efforts. En plus de nous féliciter pour l'excellent travail accompli, elle mentionne que : « Conformément aux orientations de la Politique nationale de l'eau (PNE), ce document a été évalué par les ministères concernés... le rapport soumis rejoint les priorités régionales et démontre une bonne conformité avec les principes de la gestion intégrée de l'eau, des ressources et du territoire... ». Bravo à tous et un merci particulier à M. Sébastien Ross, ancien directeur général, qui a su mener à terme ce dossier! M. Ross nous a quittés pour relever de nouveaux défis et je lui souhaite du succès dans ses nouvelles fonctions, tout comme à M. Maxime Gendron, qui prend la barre de la direction. Dès le départ, ce dernier a dû œuvrer dans un contexte difficile (transformation de l'organisme), mais il a su accomplir le travail avec brio.

L'année 2009 aura été une période charnière pour la corporation, car en plus des nombreux projets auxquels nous avons œuvré, des changements majeurs sont venus transformer notre réalité. En effet, la corporation a eu comme mandat de se transformer pour occuper un territoire élargi. Maintenant, l'organisation qui couvre une très grande portion du Bas-Saint-Laurent porte le nom d'*Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)*. Cette transformation est le fruit d'une concertation réalisée auprès des représentants locaux et régionaux du nouveau territoire de l'OBVNEBSL. Par le fait même, je suis fier de vous présenter les nouveaux membres (voir plus loin) qui composent le conseil d'administration. Je leur souhaite la meilleure des chances et, en terminant, je tiens à souligner le très bon travail accompli par l'équipe de permanents.

Salutations!

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En cette nouvelle année, je me joins à notre président afin de vous souhaiter bonheur, amour et paix! En espérant que cette année soit la plus belle de votre vie et quelle puisse, dans ce cas, se poursuivre pour les années à venir!



L'année 2009 fut teintée de plein de défis et de nouveautés. Premièrement, en juin dernier nous avons déménagé dans de nouveaux locaux modernes et mieux adaptés à nos besoins (voir adresse au bas du bulletin). Deuxièmement, il y a eu de gros changements au sein du personnel. Ainsi, je souhaite bienvenue à M. Julien Second qui occupe depuis peu le rôle de chargé de projet en ce qui a trait notamment à la qualité de l'eau en secteur agricole. Je tiens à souhaiter également bonne chance à M^{me} Nathalie Charest qui a dû malheureusement nous quitter et à M^{me} Héloïse Drouin qui partira sous peu dans la région de la Montérégie pour se rapprocher de sa famille. Venez nous voir lorsque vous serez de passage, car vous serez toujours les bienvenues. Vous êtes des collègues extraordinaires! De plus, je souhaite la meilleure des chances à M. Sébastien Ross qui est retourné à ses amours professionnels, soit la faune et ses habitats. M. Ross a été un phare (directeur général depuis 2002) pour les membres de l'équipe et je tiens à le remercier spécialement pour son professionnalisme, son intégrité et l'héritage qu'il nous laisse. Que ses projets se réalisent avec réussite! En ce qui me concerne, j'ai eu l'occasion d'apprendre beaucoup de choses à ses côtés à titre de directeur adjoint, et je me sens maintenant prêt à prendre le flambeau pour la suite.

Cette nouvelle année s'annonce remplie d'activités stimulantes où les projets en cours (gestion intégrée de l'eau en secteur agricole, suivi des milieux humides...) seront bonifiés par de la nouveauté, comme la réalisation du portrait préliminaire de la grande zone, la mise en place de tables de concertations sectorielles, la mise en œuvre du PDE de la rivière Rimouski et j'en passe. La prochaine année sera donc une belle aventure pour tous au sein d'un nouveau et grand territoire occupé par des gens passionnants, j'en suis certain!

Bonne lecture!

REDÉCOUPAGE DE LA ZONE DE GESTION INTÉGRÉE PAR BASSIN VERSANT : UNE NOUVELLE ZONE; DE NOUVEAUX DÉFIS

En mars 2009, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), M^{me} Line Beauchamp, annonçait le redécoupage du Québec méridional en 40 zones de gestion intégrée de l'eau (GIE) afin que tous les bassins versants soient pris en considération dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance de l'eau.

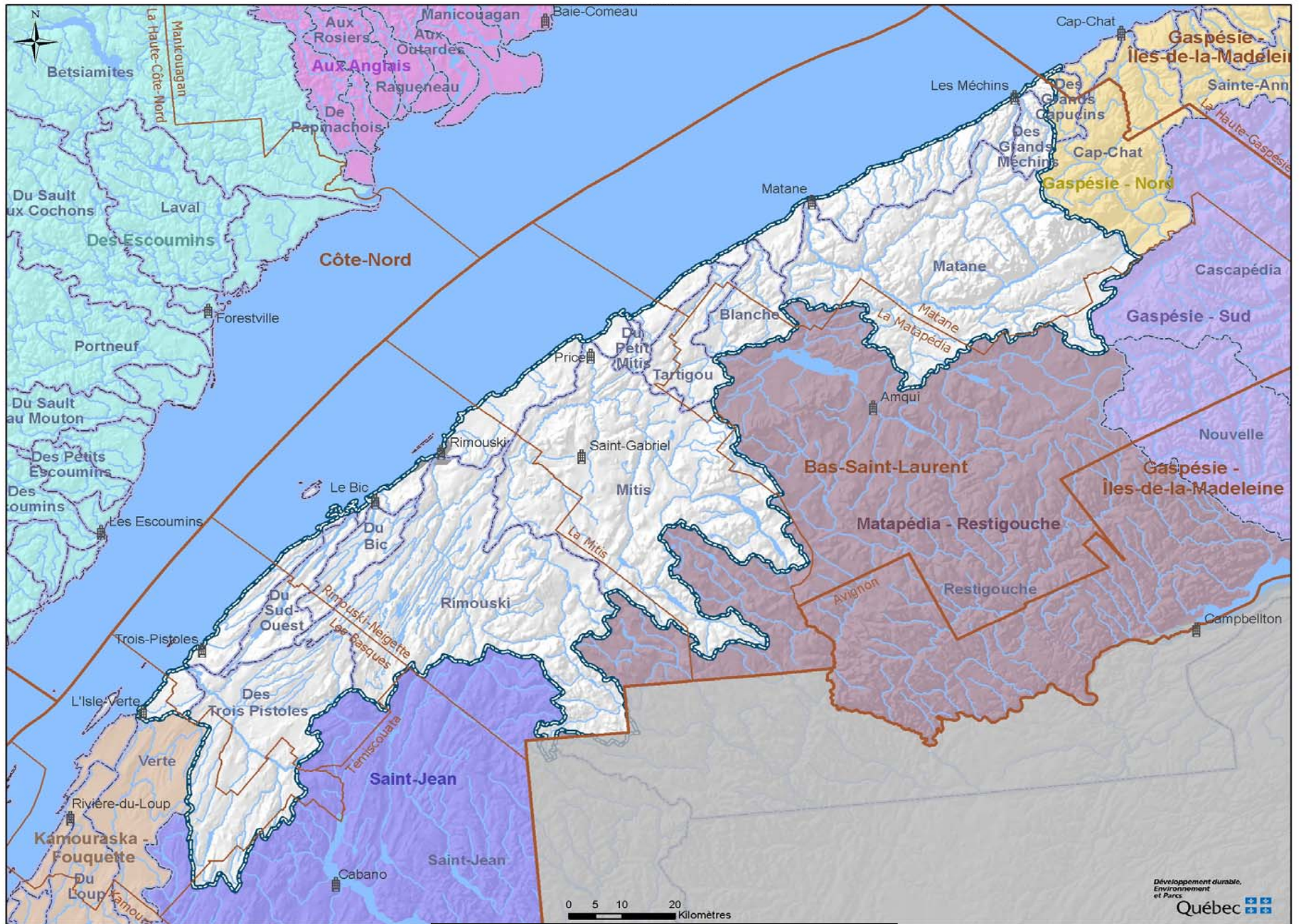
Suite à cette décision, le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR), par le biais d'une convention établie avec le MDDEP, a reçu le mandat d'effectuer la transition pour la nouvelle zone de GIE pour les bassins versants des rivières de l'est du Bas-Saint-Laurent (BSL) qui se jettent dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent.

Cette nouvelle zone couvre les bassins versants des rivières Des Trois-Pistoles jusqu'à Des Grands-Méchins. Le nouveau territoire de 8209 km² carré touche à 7 des 8 MRC du BSL. Il est composé de 9 bassins versants de plus de 100 km² carré et occupé par environ 52% de sa population. Toutefois, les principaux bassins concernés sont ceux Des Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis, Matane, qui touchent aux MRC qui y sont associées et, dans une moindre mesure, les MRC de Rivière-du-Loup, de La Matapédia et du Témiscouata.

Afin de s'assurer que ce nouveau territoire soit bien représenté et que les spécificités tant locales que régionales soient respectées, un important travail de concertation a été réalisé. De ce fait, l'élection d'un nouveau conseil d'administration représentatif de la nouvelle zone (secteur municipal, économique et communautaire) ainsi que toutes les modifications associées à de tels changements (nom, charte et règlements généraux de l'organisme) ont eu lieu lors d'une assemblée générale spéciale qui s'est tenue au Colisée de Rimouski en date du 5 novembre 2009. Le nom de « *Conseil de bassin de la rivière Rimouski* », ne convenant plus à la réalité du nouveau territoire, a donc été modifié pour celui d'« *Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)* ».

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010 DE L'OBVNEBSL

CATÉGORIE DE MEMBRES	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ORGANISME	REPRÉSENTANT
MEMBRES CORPORATIFS RÉGULIERS	MUNICIPAUX	MRC de Rivière-du-Loup	M. Philippe Dionne
		MRC des Basques	M. Bertin Denis
		MRC Rimouski-Neigette	M. Bernard Lepage
		MRC de La Mitis	M. Georges Deschênes
		MRC de Matane	M. Yvan Imbeault
	AUTOCHTONES	Première Nation Malécites de Viger	M. Jérémy Caron
	GISL	Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire	Mme Françoise Bruaux
	RÉCRÉOTOURISME	Coopérative de kayak de mer des îles	M. Mikaël Rioux
	RÉCRÉATION ET VILLÉGIATURE	Association des riverains du lac de la Grande-Fourche inc.	M. Gilles Couture
	ENSEIGNEMENT	Université du Québec à Rimouski	M. Thomas Buffin-Bélanger
	FAUNE	Association des pêcheurs sportifs de saumon de la rivière Rimouski	M. Francis Rouleau
	ENVIRONNEMENT	Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent	M. Robert Savoie
	DÉVELOPPEMENT	CLD Rimouski-Neigette	M. Serge Ouellet
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	Mme Mylène Gagnon
	MEMBRE CITOYEN	GESTIONNAIRES DE BARRAGES	Boralex inc.
INDUSTRIE		Tembec	M. Joseph Pitre
FORÊT PRIVÉE		Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent	M. Alain Marcoux
FORÊT PUBLIQUE		Groupe Lebel 2004 inc.	M. Alain Lapierre
MEMBRE COOPTÉ			Mme Véronic Parent
			M. Anselme Gagné



LA CONSERVATION

DES MILIEUX HUMIDES TOUJOURS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Encore cette année, la conservation des milieux humides occupe une place importante au sein de l'*OBVNEBSL* (anciennement *CBRR*). En effet, un projet de fidélisation des propriétaires ou gestionnaires (plus de 130) des 50 premiers milieux humides conservés en 2001 et 2004 a été entrepris depuis 2007.

Cette fidélisation consiste à s'assurer de l'intérêt des signataires (propriétaires ou gestionnaires) à poursuivre leur engagement dans la conservation volontaire de leurs milieux. Elle comprend un suivi personnalisé : rencontres ou appels téléphoniques et visites terrain. De plus, une photographie aérienne récente de leurs milieux ainsi que de nouveaux documents d'intérêt relatifs aux écosystèmes sensibles et aux espèces en péril leur seront remis afin de les sensibiliser davantage. Le tout est assuré par un biologiste responsable du dossier depuis plusieurs années.

L'importance des milieux humides est indéniable, notamment à l'échelle d'un réseau hydrographique comme le bassin versant de la rivière Rimouski. Ces milieux constituent des habitats essentiels pour la faune et la flore tout en contribuant grandement au maintien de la biodiversité. Leur influence positive dans le régime hydrique régularise les débits, diminue l'érosion des berges et du lit des cours d'eau, capte les sédiments en suspension et épure les eaux de plusieurs agents chimiques, dont le phosphore. D'ailleurs, ils sont souvent identifiés comme les reins de la nature.

Le projet de fidélisation est rendu possible principalement grâce au partenariat avec la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du volet conservation volontaire du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, du soutien financier d'Habitat faunique Canada et du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada.

À SURVEILLER!

L'ÉTÉ 2010 S'EN VIENT À GRANDS PAS. L'ÉQUIPE DE L'*OBVNEBSL* PROFITERA DE CETTE PÉRIODE ESTIVALE POUR EFFECTUER LE SUIVI ET LA FIDÉLISATION DES PROPRIÉTAIRES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSERVATION VOLONTAIRE DE LEUR MILIEU HUMIDE EN 2005. POUR TOUTES QUESTIONS, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER!

LES PROJETS DE L'OBVNEBSL, TISSEURS DE LIENS

La conservation des milieux humides est mise à l'avant-plan sur le territoire du bassin versant de la rivière Rimouski depuis plus de huit ans. Elle rejoint plus de 210 propriétaires ou gestionnaires engagés volontairement dans la protection de 75 milieux humides afin de contribuer à purifier l'eau des rivières et des plans d'eau, notamment des lacs de villégiature du bassin versant de la rivière Rimouski.

Prenons comme exemple le bassin versant du ruisseau du Petit lac Macpès. On y retrouve huit milieux humides conservés volontairement en amont de deux lacs de villégiature où les propriétaires s'affairent à conserver et à améliorer la qualité de leurs eaux (lac Plourde et Petit lac Macpès). En conservant leurs milieux humides, les propriétaires ou gestionnaires de ceux-ci (citoyens, agriculteurs, forestiers) aident indirectement tous les utilisateurs (villégiateurs, baigneurs, pêcheurs, etc.) à conserver et à maintenir une quantité et une qualité d'eau assurant tous les usages pour les générations futures.

LA MUNICIPALITÉ DE ST-NARCISSE-DE-RIMOUSKI PRÊTS À L'ACTION !

Depuis 2006, le *CBRR* (maintenant *OBVNEBSL*) a effectué diverses actions de sensibilisation via des soirées d'information, des cliniques terrain ainsi que par l'approche de conservation volontaire des lacs en villégiature. En raison de l'intérêt et de la forte participation des villégiateurs des lacs situés dans la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski pour préserver leurs plans d'eau, et suite à l'implication de la municipalité face à la situation environnementale de ces lacs, le *CBRR* (maintenant *OBVNEBSL*) a proposé, pour l'année 2009, des moyens d'action et des outils permettant de soutenir et d'appuyer la municipalité et les riverains dans l'atteinte de l'objectif ultime qui est la responsabilisation complète des villégiateurs et des intervenants locaux concernés.

PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU EN MILIEU AGRICOLE : LES RUISSEAUX LEVASSEUR ET DE LA SAVANE

Ce projet en milieu agricole, dans lequel 17 producteurs sont engagés, entre dans sa dernière année. Le portrait diagnostic des cours d'eau et des bandes riveraines réalisé en 2008 et 2009 a révélé plusieurs problèmes de pollution diffuse, d'érosion des berges et de sédimentation, provoqués par de fortes pentes, une topographie accidentée et des bandes riveraines inadéquates. Il a abouti à des propositions d'aménagements correctifs de réduction de l'érosion et de la pollution diffuse visant à améliorer l'état des cours d'eau en général.

En ce sens, un cahier du producteur personnalisé a été réalisé pour chaque entreprise afin de donner aux exploitants un portrait détaillé du cours d'eau qui traverse leur propriété et d'éventuelles problématiques présentes. Il contient également des propositions d'améliorations pouvant y être apportées.

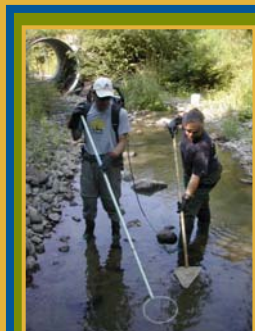
Tous les propriétaires engagés dans le projet ont signé une déclaration d'intention pour la préservation volontaire de leur cours d'eau.

Une activité de pêche électrique a également eu lieu cet été sur les ruisseaux Levasseur et de la Savane. Elle a permis de faire l'inventaire des populations présentes actuellement, indicateur de l'état de santé des ruisseaux, et permettra de suivre les impacts des aménagements sur la qualité du milieu, notamment sur l'habitat de l'omble de fontaine.

Afin de préparer la phase de travaux, le *CBRR* (maintenant *OBVNEBSL*) a procédé cet automne au balisage (petits drapeaux) des aménagements prévus sur le terrain. Cet hiver sera consacré aux demandes de financement et d'autorisations nécessaires et à la réalisation des plans et devis pour les travaux, qui devraient débiter dès ce printemps.



Cours d'eau en milieu agricole



Pêche électrique

LA LUTTE CONTRE LES CYANOBACTÉRIES SE POURSUIT

Pour la troisième année du plan d'intervention contre les algues bleu-vert (2009-2010), le *CBRR* (maintenant *OBVNEBSL*) avait pour mandat de réaliser des activités en regard à de la sensibilisation, de la surveillance, des actions en lien aux bandes riveraines et au Plan directeur de l'eau. Le but de ces types d'action concrète est de contrer la problématique des algues bleu-vert, et ce, pour le territoire du bassin versant de la rivière Rimouski et certains autres plans d'eau touchés par les cyanobactéries, mais situés à l'extérieur du bassin versant. Mentionnons que pour cette année, les lacs concernés par ce plan d'intervention étaient les lacs à l'Anguille (Saint-Anaclet-de-Lessard), Saint-Mathieu (Saint-Mathieu-de-Rioux), Petit Saint-Mathieu (Saint-Mathieu-de-Rioux), Sauvage (Saint-Michel-du-Squatec) et Témiscouata (Cabano et Dégelis).

Parmi les actions posées, citons la campagne de distribution d'arbres où près de 6150 arbres ont été distribués aux riverains des lacs Petit Ferré, Ferré, Plourde, Neigette, Pointu, Petit Macpès, Grand Shaw, Linda, à l'Anguille, Bellavance, Saint-Mathieu, Petit St-Mathieu et Témiscouata. Ajoutons également la participation de notre organisme au festival environnemental *l'Écho Fête* à Trois-Pistoles et au festival *Le riverain* à Saint-Mathieu-de-Rioux.

Opération
Bleu Vert | Plan concerté contre les cyanobactéries



Algues bleu-vert

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'ARBRES PRINTEMPS 2010

Dans le cadre du Plan d'intervention contre les algues bleu-vert du gouvernement du Québec, l'*OBVNEBSL* prépare présentement, pour une troisième année consécutive, une campagne de distribution d'arbres pour le printemps 2010. Cette campagne consiste à distribuer gratuitement des arbres aux riverains désireux de mieux protéger leur rive.



Source : Cogoobi.com

Cette année, contrairement à 2008 et 2009, la campagne de distribution d'arbres ne s'adresse pas seulement aux riverains résidant aux abords des lacs ayant fait l'objet, depuis 2006, de la campagne de sensibilisation et d'information effectuée par l'équipe de notre organisme. Ayant un nouveau territoire, l'*OBVNEBSL* a décidé d'élargir ses horizons et de permettre à tous les *riverains* de ce nouveau territoire d'avoir accès à ces arbres. Pour ce faire, une lettre indiquant les essences disponibles et les procédures à suivre sera envoyée sous peu à toutes les MRC ainsi qu'à toutes les associations environnementales de lacs. Ces dernières auront jusqu'à la fin mars pour nous transmettre leur commande.

De plus, afin de répondre aux préférences et aux besoins des différents villégiateurs, plusieurs espèces d'arbres, comprenant des feuillus et des résineux, sont offertes par le gouvernement. Toutefois, la disponibilité et la quantité des essences ne peuvent être garanties en raison des conditions externes de croissance des plants fournis (conditions météorologiques, semences disponibles, etc.).

Rappelons que cette distribution est rendue possible grâce au financement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec ainsi qu'au ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui fournit gratuitement les plants.

L'ÉQUIPE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANT DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT

Maxime Gendron
Directeur général

Héloïse Drouin
Chargée de projet

Julien Second
Chargé de projet

PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS DE L'OBVNEBSL

